



## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 26/09/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	10

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 29/09/2022  
Et publication ou notification du 29/09/2022

L'an 2022, le 26 Septembre à 20:08, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2022.

**Présents** : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, MILLÉRIOUX Myriam, THIROT Sylvie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

**Excusé(s)** : ayant donné procuration : Mmes : LECLERE-PIERRE Christel à M. JOULIN Laurent, THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves  
Excusé(s) : M. COLIN Pascal

**Absent(s)** : Mmes : GIRALDO Ludivine, PETIT Sandrine

**A été nommée secrétaire** : Mme THIROT Sylvie

### D22\_036 – Fonds de solidarité Logement - Conseil Départemental

Du fait de son lien avec le Conseil Départemental, madame Christelle DESIEAUX ne prend pas part au vote.

**Monsieur le Maire** expose au conseil Municipal la nécessité pour la commune de participer en 2022, au Fonds de Solidarité Logement.

**Monsieur le Maire** propose de participer à hauteur de 500 €, à ce fonds d'aides selon la répartition suivante :

- logement : 200 €
- énergie : 200 €
- eau : 100 €

Le Conseil Municipal à la majorité (10 voix pour et 1 abstention) des membres présents :

- **APPROUVE** la participation au Fonds de Solidarité Logement telle que définie ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 29/09/2022  
Le Maire,  
Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,  
Mme THIROT Sylvie